Civens



Bulletin MunicipalJanvier 2022

Mot du Maire



Chères civensoises, Chers civensois,

La fin d'année 2021 est à l'image de 2020, une période chaotique sur le plan sanitaire avec ces variants qui se succèdent. Ceci nous laisse penser que nous devrons malheureusement vivre avec la COVID quelque temps...

Pour préserver nos aînés, les animations prévues cette année ont encore dû être annulées. J'ai une grande pensée pour eux car je sais qu'ils attendent ces moments de convivialité et de retrouvailles avec enthousiasme. Je remercie toute l'équipe du CCAS pour sa réactivité et son écoute en cette période compliquée. J'ai également une pensée pour les personnes seules, les personnes malades et les familles endeuillées au cours de l'année.



Côté réalisations, **notre engagement concernant les rues du Champ de Course et de la Grue a été tenu** pour tenter de ralentir la vitesse et diminuer le flux de véhicules. Nous ferons un point sur l'efficacité de ces aménagements en fin d'année.

En ce qui concerne nos projets, **le plan d'un cimetière paysager a été élaboré** par le cabinet roannais Réalités. Ce nouveau cimetière sera situé rue de la Paix, en face de l'actuel. Il permettra non seulement le recueillement mais aussi la promenade. Du mobilier sera installé pour profiter du cadre et des différentes essences de végétaux.

Ce même cabinet a également **étudié un aménagement de l'extérieur de la salle des Balcons du Forez**. Cet espace sera ainsi mis en valeur et ombragé.

Ces deux projets contribueront à la conquête de la 2^{ème} fleur des Villes et Villages fleuris de France! Par ailleurs, **l'architecte de la résidence séniors sera désigné ce mois de février**. Les appels d'offres de désignation des entreprises seront ensuite lancés, pour un début de construction en 2023.

Je profite de cette lettre pour vous confirmer **la bonne santé démographique de notre commune qui se rapproche des 1500 habitants.** L'attractivité et le dynamisme de notre territoire sont réels. Aussi, je rappelle l'importance du respect des personnes et des règles qui permettent de préserver ce bien-être à Civens. C'est primordial pour l'avenir!

Je tiens à remercier **chaleureusement** à la fois toutes les associations et leurs bénévoles qui tissent le lien entre nous tous, et les professeurs des écoles qui gèrent au pied levé les instructions de l'État pour le confort et la sécurité de nos enfants. Je souhaite également aux différents commerçants, artisans, entreprises, le monde économique en général, une année plus sereine avec une visibilité à plus long terme sur leurs affaires et une stabilité retrouvée.

Il me reste à remercier l'excellente équipe municipale qui m'entoure, dont le travail, la compétence et l'entente sont à mettre en avant, ainsi que le personnel communal toujours présent à votre service et votre écoute.

Je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin. Un grand merci à la commission communication qui a œuvré pour vous le présenter.

Meilleurs vœux pour 2022!

Christophe GUILLARME, Maire





Sommaire



INFOS PRATIQUESp.4-5	VIE ASSOCIATIVE			
	Les associations civensoises p.22-23			
VIE MUNICIPALE	Fête Patronalep.24			
A la rencontre de vos élus municipaux p.6	Concours de labourp.25			
Budget communalp.7				
Réalisations de l'année p.8-9	PORTRAITS DE CIVENSOIS			
Projets en coursp.10	Pierre COLAS			
Fleurissementp.11	Mesdames PONCET et VARIGNY p.27			
CCAS p.12	Quentin COURIOLp.28			
CMJ p.13	Hommage à Jeanne BONNEFONDp.29			
ZOOM SUR	VIE COMMUNAUTAIRE			
SMAELT	Office de tourisme Forez-Estp.30			
Civisme p.15	La politique habitat 2021-2026 p.31			
Elections 2022 p.15	Recyclagep.32-33			
ECOLE COMMUNALEp.16-17	ETAT CIVIL 2021 p.34			
VIE ECONOMIQUE	JEUX p.35			
Claire Rovidentp.18	120 7			
Charles Chocolartisanp.19				
Bricomarché p.20	MANIFESTATIONS 2022p.36			
Bâti Création Régibaudp.21				

Ce bulletin a été conçu, rédigé et mis en page par la commission municipale communication : Fabien MARTINON, Mireille PALMIER, Olivier FAJWISIEWICZ, Lorène GRANGE, Michelle CHIRAT. Il a été imprimé par l'entreprise civensoise Xtreme Com.



Infos Pratiques



PRINCIPAUX TARIFS COMMUNAUX

TAUX DES TAXES LOCALES

Taxe Foncière Bâti*: 23,16% (moyenne Loire 2020 : 37,57%)

Taxe Foncière Non-Bâti: 17,12% (moyenne Loire 2020 : 43,28%)

Taxe d'Aménagement: 4%

Taxe d'Habitation : 2,92% (moyenne Loire 2019 : 23,37%)

* depuis 2021, la taxe sur le foncier bâti du département (15,76%) est intégrée à la taxe foncière bâti de la commune (7,40%)

ASSAINISSEMENT

Raccordement au réseau : 2 000€/nouveau branchement Redevance :

base forfaitaire de 35€

+ 0,15€/m³ pour l'agence de l'eau

+ de 0 à 300 m³ d'eau consommée par an : 0,80€/m³ de 301 à 500 m³ d'eau consommée par an : 1,30€/m³ plus de 500 m³ d'eau consommée par an : 1,60€/m³

ECOLE

Garderie: 1,25€/h (toute heure entamée est due)

Cantine: 3,45€/repas enfant

CIMETIERE

Concession:

petite tombe (2,5 m²) : 150€ pour 30 ans ; 225€ pour 50 ans grande tombe (5 m²) : 300€ pour 30 ans ; 450€ pour 50 ans

Cavurne: 330€ pour 15 ans; 450€ pour 30 ans

FOURRIERE ANIMALE (à la charge du propriétaire de l'animal)

Déplacement: 0,70€/km

Frais de capture : 20€/h entamée Prise en charge de l'animal : 15€ Frais de gardiennage : 15€/jour



NOUVEAUX HABITANTS

Merci de vous présenter en Mairie dès votre installation sur la commune.

Nous vous fournirons toutes les informations dont vous aurez besoin.



LOCATIONS SALLES DES FETES

Tarifs donnés pour les particuliers, pour un week-end

Les Balcons du Forez (200 personnes):

pour les civensois : 500€ pour les extérieurs : 1 200€

La Civensoise (80-100 personnes):

pour les civensois : 300€ pour les extérieurs : 600€

Renseignements en mairie.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La demande de **renouvellement ou création** est à effectuer à la mairie de Feurs ou Balbigny, mairies les plus proches de Civens habilitées pour ces demandes.

LIVRET DE FAMILLE

Il est réalisé par la mairie de la commune de naissance. Pour un duplicata, la demande doit être faite dans la mairie du domicile.

PACS

Le dossier, téléchargeable sur <u>www.service-public.fr</u>, est à déposer dans la mairie de la commune dans laquelle les partenaires fixent leur résidence commune.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur <u>www.service-public.fr</u>. Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale par le biais du même site internet, rubrique <u>Papiers-Citoyenneté/Citoyenneté/Elections/Quelle est votre situation?</u>

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune de 16 ans doit se faire recenser dans les trois mois suivant sa date anniversaire. L'inscription peut se faire sur <u>www.service-public.fr</u>

Retrouvez tous les renseignements concernant la Journée de Défense et de Citoyenneté sur <u>www.majdc.fr</u>

Infos Pratiques



NUMEROS UTILES

NUMEROS D'URGENCE

SAPEURS-POMPIERS: 18

SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente): 15

GENDARMERIE: 17

URGENCES POUR LES SOURS ET MALENTENDANTS: 114

APPELS D'URGENCE Européens : 112 PHARMACIE DE GARDE : 04.77.26.08.08

CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ – Site de Feurs: 04.77.27.54.54

CENTRE ANTIPOISON de Lyon: 04.72.11.69.11 **ENFANCE MALTRAITEE** (appel anonyme): 119

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE (appel anonyme): 39 19

URGENCES DEPANNAGES 24h/24

ENEDIS (électricité): 09.72.67.50.42

GRDF (gaz): 0800.47.33.33 SUEZ (eau): 09.77.40.11.31

THD42 (fibre): 04.77.430.855 (éligibilité, raccordement et pannes)

CABINET MEDICAL de Civens (2 place du Belvédère)

Docteur VITTOZ: 04.77.27.00.38

CABINET INFIRMIER de Civens (160 route de Pouilly-lès-Feurs)

Elisabeth BARJON: 06.65.05.36.06 Gaëlle MICOLON: 06.37.53.91.10

Permanence sans rendez-vous au cabinet : les lundis de 7h15 à 7h45

MAIRIE de Civens (215 route de Rozier-en-Donzy)

04.77.26.04.45

mairie@mairie-civens.fr

Site internet : <u>www.mairie-civens.fr</u> Horaires d'ouverture au public :

lundi, mardi et jeudi 14h-18h ; mercredi et samedi 8h30-11h30

(le samedi, fermée les semaines paires)

ECOLE de Civens (70 rue des Ecoliers)

04.77.26.01.69

ce.0420215f@ac-lyon.fr

COMUNAUTE DE COMMUNES Forez-Est (13 av. Jean Jaurès à Feurs)

04.77.28.29.30

*direction-générale@forez-est.fr*Site internet : <u>www.forez-est.fr</u>

Service déchets (ramassages, poubelles...): 04.77.28.29.38

Déchetteries: Feurs 04.77.26.51.92 - Epercieux-Saint-Paul 04.77.27.61.81

Relais Information Accueil Petite Enfance de Feurs: 04.77.27.17.30 - ram.feurs@forez-est.fr

Bureau d'Information Touristique de Feurs: 04.77.26.05.27 - contact@forez-est.com

Piscine Forez Aquatic de Feurs: 04.77.26.24.54 - forez-aquatic@forez-est.fr

Ludothèque de Feurs: 06.47.36.33.28 - *ludotheque@forez-est.fr*

LE SAVIEZ-VOUS?



Toute personne peut signaler les dommages réseaux du domaine public (câble coupé ou détendu, poteau cassé ou penché, portes d'armoires de rues ouvertes ou détériorées...) grâce aux coordonnées suivantes :

Télécom : https://dommages-

reseaux.orange.fr

Fibre: <u>https://dommages-</u>

reseaux.axione.fr/dommages/T42

Électricité: 09.72.67.50.42

SERVICES DE L'EGLISE



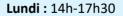
Messes:

Le planning est affiché à la porte de l'église ou sur le site internet : https://messes.info/horaires

Maison Paroissiale de Feurs :

5 rue de la Boaterie - 04.77.26.08.58 Du lundi au samedi de 9h à 12h et le mercredi et le vendredi de 14h30 à 17h <u>www.saintpaulenforezdonzy.fr</u>

HORAIRES DECHETTERIES



Mardi à vendredi : 8h30-12h/14h-17h30

Samedi: 8h30-17h30 (non-stop)

Ces horaires sont applicables toute l'année (sauf les jours fériés où les déchetteries sont fermées)



A LA RENCONTRE DE VOS ELUS MUNICIPAUX

Les conseillers municipaux sont vos représentants pour gérer les affaires de la commune. Nous vous proposons de mieux les connaître à travers cette page. Trois conseillers vous sont présentés à chaque bulletin municipal de ce mandat. En 2025, vous aurez ainsi (re)découvert vos 15 élus.

Nathalie BLANCHARD, 3e adjointe au maire

Née en 1968 à Feurs, Nathalie passe ses premières années à Montrond-les-Bains avant de rejoindre Civens à l'âge de 5 ans. Avec ses parents, elle s'installe à Charbonnel, à côté de ses grands-parents et arrière-grands-parents. Nathalie est profondément attachée à ce quartier familial, au point d'habiter aujourd'hui dans la maison de ses grands-parents. Mariée à Serge depuis 1991, ils ont deux grands enfants : Florian, 27 ans, agriculteur sur la commune, et Léa, 23 ans, qui travaille en laboratoire à Clermont-Ferrand.



Nathalie effectue sa scolarité à Feurs puis à Roanne en étudiant la comptabilité. Diplôme en mains, elle travaille dans des entreprises de travaux publics de Feurs pendant 20 ans, avant d'intégrer Lokastar à Civens pendant 10 ans. Nathalie est aussi une ancienne joueuse de basket des Enfants du Forez. Elle a également été Trésorière de la Foulée forézienne pendant 12 ans.

Son papa s'étant beaucoup investi à Civens sur plusieurs mandats municipaux, c'est tout naturellement qu'elle accepte la proposition de Pierre Colas de rejoindre, à son tour, le conseil municipal en 2008. Nathalie effectue son troisième mandat municipal, désormais en tant qu'adjointe au maire. Discrète et impliquée, elle souhaite conserver un cadre de vie agréable pour tous les civensois.

Philippe SESSIECQ

Né en 1961 à Montrond-les-Bains, commune où il grandit, Philippe effectue sa scolarité secondaire au collège du Palais à Feurs. BEP de géomètre en poche, il travaille au sein de cabinets et d'entreprises de travaux publics. Mais Philippe est un autodidacte, il se lance dans d'autres domaines tels que l'aménagement foncier, la négociation en immobilier d'entreprises et la location de véhicules en franchise. Il est désormais gérant des stations-services de la Plaine du Forez Est sur l'A72 et de la Loire sur l'A89.



Un coup de cœur pour la commune et la proximité de son travail le poussent à s'installer sur les hauteurs de Civens en 2018. Aujourd'hui, en couple avec Sylvie, il a quatre grands enfants et quatre petits-enfants. Philippe s'est lancé dans ce mandat de conseiller municipal pour participer à la vie et au développement de Civens et par découverte personnelle.

Fabienne ETAIX

Née en 1968 à Saint-Germain-Laval, Fabienne grandit dans un petit village du nord du département, Crémeaux, au sein d'une famille de commerçants de chaussures. Après une formation en secrétariat comptabilité, elle travaille d'abord dans des établissements scolaires de la région dont le lycée de Feurs en tant qu'aide documentaliste. Puis elle devient enquêtrice marketing, métier qu'elle exerce encore aujourd'hui, 27 ans après ses débuts. En parallèle, Fabienne pratique l'animation de produits en grande distribution pendant 15 ans et



l'encadrement de jeunes lycéens pendant 10 ans. Sportivement, elle pratique le basket dans sa jeunesse pendant une dizaine d'années puis la danse, principalement le rock.

Ses activités professionnelles et celles de son mari, Thierry, les amènent à s'installer à Civens, rue du Champ de course, en 2000. Aujourd'hui, Fabienne est conseillère municipale depuis 2014. Bienveillante, respectueuse et à l'écoute, l'important pour elle est le contact humain et de donner de son temps pour les autres.



BUDGET COMMUNAL

Comptes administratifs 2020

-	
RECETTES DE FONCTIONNEM	ENT
Ventes de produits (restauration scolaire, garderie, cimetière)	133 356€
Impôts et taxes	593 074€
Dotations, Participations, FCTVA	85 777€
Revenus des locations	29 161€
Produits exceptionnels (remboursement assurances et transfert budget commerce)	575€
Remboursements frais de personnel	8 335€
Total recettes réelles	750 278€
Opérations d'ordre	15€
TOTAL RECETTES	750 293€
DEPENSES DE FONCTIONNEM	ENT
DEPENSES DE FONCTIONNEM Eau, électricité, gaz, combustibles, carburants	ENT 51 530€
Eau, électricité, gaz, combustibles,	
Eau, électricité, gaz, combustibles, carburants	51 530€
Eau, électricité, gaz, combustibles, carburants Alimentation (restauration scolaire) Fournitures scolaires, administratives,	51 530€ 23 333€
Eau, électricité, gaz, combustibles, carburants Alimentation (restauration scolaire) Fournitures scolaires, administratives, entretiens locaux, fournitures diverses Fournitures de voirie, petites	51 530€ 23 333€ 34 561€
Eau, électricité, gaz, combustibles, carburants Alimentation (restauration scolaire) Fournitures scolaires, administratives, entretiens locaux, fournitures diverses Fournitures de voirie, petites fournitures d'entretien extérieur Réparations des bâtiments et du	51 530€ 23 333€ 34 561€ 30 398€

33 592€

203 786€

130 846€

572 744€

577 261€

4 517€

Charges financières

diverses

Charges de personnel

Total dépenses réelles

Opérations d'ordre

TOTAL DEPENSES

Indemnités, service d'incendie,

subvention CCAS et associations, taxes

RECETTES D'INVETISSEMENT					
Subventions Etat, Région, Département, Académie	302 032€				
Fond de concours CCFE	13 800€				
FCTVA	100 785€				
Taxe aménagement	94 179€				
Dépôts et cautionnements	360€				
Excédent de fonctionnement capitalisé	40 651€				
Total recettes réelles	551 807€				
Opérations d'ordre	4 517€				
TOTAL RECETTES	556 324€				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Emprunts	92 376€					
Subvention budget commerce	90 000€					
Aménagement rue des Boutières	58 120€					
Achat parcelles (dont terrain résidence séniors)	77 280€					
Salle La Civensoise	112 584€					
Cantine	1 883€					
Ecole	17 413€					
Mairie	848€					
Salle Les Balcons du Forez	864€					
Changement candélabres	21 045€					
Installation pompe	787€					
Défibrillateur	1 566€					
Total dépenses réelles	474 766€					
Opérations d'ordre	15€					
TOTAL DEPENSES	474 781€					



REALISATIONS DE L'ANNEE

Aménagement des rues du Champ de course et de la Grue

Comme nous vétions engagés, une réflexion globale a été menée sur la zone résidentielle située derrière Bricomarché pour limiter les flux de véhicules et la vitesse. Fin novembre, les aménagements retenus ont été mis en place : rétrécissements ponctuels sur la rue du Champ de course, dans sa partie la plus large ; mise en sens unique d'une partie de la rue de la Grue, dans sa partie la plus dangereuse. En fin d'année, nous en ferons le bilan.



Panneaux de signalisation

Toutes les rues communales ont été passées en revue pour mettre à jour l'ensemble de nos panneaux de signalisation. Plus de 90 panneaux ont été installés ou remplacés. Nous en profitons pour tester les plots solaires LED, devant la boulangerie. Une bonne signalisation contribue à une meilleure sécurité routière!

Longueur de la voirie communale

La longueur de notre voirie communale établie par les services du Département en 2002 ne correspondait plus à la réalité, compte-tenu de la modification ou de la construction de nouvelles voies et places. Un métrage précis de notre voirie communale a été réalisé par la commission « voirie ». Au total, 22,785 km de voirie communale et 6697 m² de places appartenant à la commune ont été recensés.

Eclairage public route de Pouilly-lès-Feurs

Dans la continuité des remplacements des dernières années, l'éclairage public de la route de Pouilly-lès-Feurs a été intégralement changé pour de l'éclairage LED. Outre la mise en place de nouveaux candélabres plus modernes, l'intérêt est de diminuer son impact environnemental de par sa faible consommation, tout en conservant un excellent rendu lumineux. Le SIEL, Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire, participe à hauteur de 40% du financement, dans le cadre de son plan de relance 2021-2022.

Réfection du toit de l'église et de la grange





Modification simplifiée du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Un plan local d'urbanisme est un document administratif qui, à l'échelle d'une commune, traduit un projet global d'aménagement en **fixant les règles générales d'utilisation des sols sur son territoire**. Il a succédé, au début des années 2000, au plan d'occupation des sols (POS), en vigueur depuis 1983.

Le PLU de Civens a été mis en place en février 2008. Nous avons engagé sa modification simplifiée début 2021 pour plusieurs raisons :

- mise à jour de certains points du règlement, pour mieux définir ou assouplir certaines dispositions : couleur des façades, des grillages et des tuiles, adaptations pour des toutes petites constructions, création d'un espace déchets et de places de stationnement dans les lotissements, entrée « bateau »...
- mise à jour des emplacements réservés, à la suite des réalisations effectuées : stations d'épuration, salle des fêtes, bâtiment pour la cantine scolaire et la nouvelle classe...
- création d'une orientation d'aménagement sur une parcelle stratégique du village (A1210 et A749, entre la salle *La Civensoise* et la route de Rozier-en-Donzy) dont la réserve a été levée. Cette orientation permet de créer un aménagement cohérent, avec la limitation du nombre d'habitations, la sécurisation de son entrée, la création d'un cheminement piéton le long du mur de *La Civensoise*, la réalisation d'un aménagement paysager en cohérence avec l'entrée du village...

Ces modifications restent mineures. Elles permettent d'actualiser le PLU et de prendre en compte de nouvelles réalités de terrain, tout en restant dans l'esprit du projet initial. Cette modification simplifiée, procédure la plus légère des changements dans un PLU, ne concerne pas la classification des terrains.

Après sa mise à disposition au public du 22 novembre au 22 décembre 2021, et après consultations de divers organismes publics, elle a été validée en janvier 2022. Vous pouvez retrouver le nouveau règlement du PLU de Civens sur le site internet de la mairie www.mairie-civens.fr

Réouverture d'un chemin rural



Le chemin rural situé en face de la rue des Charmilles a été réouvert.

NOUVEAU

Dans le courant de l'année 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, certificat d'urbanisme...) se feront désormais sous format dématérialisé via le site internet www.e-permis.fr

Don du sang

188 donneurs potentiels se sont présentés aux Balcons du Forez le mercredi 15 septembre 2021 pour la 7ème journée du don du sang de Civens. Organisé par la mairie, en partenariat avec l'établissement français du sang (EFS) de Saint-Étienne, **174 dons effectifs** ont été comptabilisés à l'issue de cette journée. 32 communes ont été représentées, dont **un tiers de donneurs civensois!**

Les inscriptions sur <u>resadon.fr</u> restent majoritaires, mais tout donneur sans rendez-vous est le bienvenu. Comme chaque année, **une collation est proposée à l'issue du don**, offerte par Intermarché et des fromagers locaux.

Christophe GUILLARME, Maire, remercie tous les bénévoles pour le bon déroulement de cette journée.

Rendez-vous le 21 septembre 2022 pour la prochaine collecte!



Christophe GUILLARME, Maire, avec des joueurs du Roannais Basket Féminin et des Enfants du Forez de Feurs, des assistantes de l'EFS et de Guy PRAT, du LDLC ASVEL Féminin, parrain de la collecte 2021



PROJETS EN COURS

Résidence séniors

Le projet de création d'une résidence séniors au centre du village suit son cours. A la suite des études (financières, techniques, de marché, de sol...) réalisées par notre assistant à maîtrise d'ouvrage Territoires (ex-Forez AMO), un concours de maîtrise d'œuvre a pu être lancé. Il permet de désigner l'architecte retenu pour réaliser sa construction.

44 candidatures ont été reçues. Après analyse de ces dossiers par la commission technique et le jury, les trois candidats autorisés à concourir ont été désignés : Bruhat et Bouchaudy de Clermont-Ferrand, La Manufacture de l'Ordinaire de Bourg-en-Bresse et Pile Architecture de L'Étrat.

A la suite de l'étude de leurs projets et esquisses, le jury, composé de la commission municipale « appel d'offres » et de trois jurés nommés par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, désignera l'architecte retenu mifévrier 2022. Après une phase d'ajustements avec ce dernier, les appels d'offres seront lancés pour désigner les entreprises retenues pour réaliser la construction qui débutera courant 2023.



Dans le bâtiment de cette future résidence séniors, il a été

décidé d'intégrer un espace qui pourra accueillir une micro-crèche ou une maison d'assistantes maternelles. Le manque présent et à venir de modes de garde sur la commune est un frein à l'installation de jeunes couples sur notre territoire. D'autant que plusieurs projets de lotissements privés devraient sortir de terre dans les années à venir. Il en va de l'attractivité de notre territoire et de la pérennité à moyen et long terme de notre école.

Aménagement route de Feurs (Charbonnel)

Le projet de création d'une bande piétonne et/ou cyclable le long de la route de Feurs se poursuit. Les services techniques du Département et de la SNCF ont été rencontrés. Le Département a effectué des relevés topographiques. Nous avons aussi reçu M. Jérémie Lacroix, Vice-Présent du Département en charge de la voirie, et Mme Marianne Darfeuille, notre élue départementale référente. Nous leur avons proposé de mener le projet jusqu'au rond-point du village. Pour des raisons financières, le Département est prêt à envisager l'aménagement sur la partie résidentielle, comme nous nous y sommes engagés, mais pas au-delà. Quant à la SNCF, la procédure semble bien plus longue...

Cimetière paysager

Le cimetière actuel arrivera bientôt à saturation, nous devons préparer son extension. La parcelle en face, de l'autre côté de la rue de la Paix, a été achetée. Un projet de cimetière paysager est à l'étude, pour sortir de l'image austère et froide des cimetières. L'idée est d'avoir un lieu arboré et végétalisé, propice à la fois au recueillement et à la promenade. Le cabinet Réalités de Roanne nous accompagne dans l'étude de son aménagement.



Exemple d'un cimetière paysager à Gleizé (69), dans le Beaujolais



FLEURISSEMENT

Concours communal

Comme chaque année, la commission fleurissement établit son classement des maisons les mieux fleuries de Civens. La participation au concours se fait sans inscription. Les membres de la commission sillonnent l'ensemble de la commune pendant l'été afin que chacun puisse prétendre à être récompensé. Merci à toutes les personnes qui font l'effort de fleurir leur maison, contribuant ainsi à l'embellissement de notre commune.



Maison fleurie de Joëlle et Jean-François LARDELLIER, 1^{ère} du concours communal 2021

Maison fleurie de Catherine et Jean-Claude MANCUSO, 2^e du concours communal 2021



Maison fleurie de Noël TROTTET, 3e du concours communal 2021

Classement des maisons fleuries 2021

1ère: LARDELLIER Joëlle et Jean-François 2e: MANCUSO Catherine et Jean-Claude

3e: TROTTET Noël

4e: MICHALON Ginette et Gaston

5e: DUPUY Monique et Jean

6e: DEBROSSE Andrée et Roger

7e: BIGNY Claudette et Lucien

8e: FLACHARD Marie-Thérèse et Daniel

9e: BESSON Michelle et Gérard

10e: DUILLON Guy

Prolongation de la 1ère fleur

Le jury régional du label 1 fleur des Villes et Villages Fleuris de France est venu contrôler la commune le 03 août dernier. Ses membres ont arpenté Civens pour découvrir les réalisations effectuées depuis 2015 : la salle des fêtes La Civensoise avec ses massifs et ses panneaux photovoltaïques, le parc de la mairie, le parking de covoiturage, les feux tricolores route de Rozier-en-Donzy, les éclairages en LED, l'installation du médecin et des infirmières au village...



Le jury régional des Villes et Villages Fleuris de France a conforté le label 1 fleur de Civens.

Leur conclusion est la suivante :

La commune se donne les moyens d'offrir une image et un environnement favorable à l'attractivité de son territoire tout en respectant l'identité et le caractère des lieux. Le jury a été attentif à la réalisation de reconversion d'une route en espace public au profit des commerces et du marché. Le jury est dans l'attente de découvrir les futurs projets (cimetière paysager, futurs lotissements). Le jury conforte et confirme le label 1 fleur.



CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est un service administratif. Son conseil d'administration, composé d'élus municipaux et de bénévoles, est présidé par le maire de la commune. Promoteur de l'action sociale, son rôle est de mener des actions en faveur des personnes âgées, des familles et des personnes en grande difficulté.

Semaine bleue

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, la semaine bleue est l'occasion de proposer des activités gratuites et variées pour les civensois(es) âgé(e)s de 60 ans et plus. En 2021, elle s'est tenue sur quinze jours, du 04 au 15 octobre. Des cours de cuisine, des séances de sophrologie, des ateliers de création de produits d'entretien et cosmétiques, des soins esthétiques et une randonnée ont été proposés.



A gauche, atelier de création de produits cosmétiques par la structure Multi Bees de Montverdun. A droite, cours de cuisine par Frédéric NAVEZ (au centre), chef du restaurant du village, Les Agapes de Vinci. Des moments de partage très appréciés!

Colis de Noël

La traditionnelle remise des colis de Noël s'est tenue le samedi 11 décembre. **190 colis ont été distribués**, dont 4 en maison de retraite. La décision avait été prise d'annuler l'animation, à cause de l'évolution défavorable du contexte sanitaire.

Registre des personnes vulnérables et isolées

Ce registre est primordial lors du déclenchement du plan canicule ou du plan grand froid. Il concerne les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes adultes handicapées. L'inscription se fait en mairie par la personne elle-même ou par un proche (famille, ami, voisin...). Ne restez pas seul lors d'un évènement majeur. Inscrivez-vous ou faites inscrire les personnes vulnérables et isolées sur le registre communal.

Des décisions devront être prises

Jusqu'en 2019, le CCAS proposait aux civensois et civensoises agé(e)s de 70 ans et plus, un repas en avril et les colis de Noël avec animation musicale en décembre. Suivant les projections de l'évolution de la population civensoise de plus de 70 ans dans les prochaines années, le budget du CCAS est une question prépondérante à ce jour. Le nombre croissant de bénéficiaires va amener le CCAS à faire des choix.

Projection de la population civensoise de 70 ans et plus pour les prochaines années :

2021	2022	2023	2024	2025	2026
232	259	286	307	331	344 (+48%/2021)



CMJ

Le Conseil Municipal des Jeunes a été créé en 2014. Ses membres actuels, Kaléna, Elise, Antonin, Liséa, Célia, Benoît, Tiya et Meije ont été élus en octobre 2020. Retour sur leurs actions de 2021.

Nettoyage de printemps

Les membres du CMJ ont participé au **nettoyage de printemps organisé par l'association des Baladins** le mercredi 7 avril 2021. Munis de gants, de pinces et surtout de sacs, ils ont arpenté la commune pour ramasser les déchets sur les bords des routes et dans les fossés. **20 sacs poubelles remplis en deux heures!** Beaucoup de bouteilles en verre et de canettes de bière !!! **Tous ont été surpris par la quantité de déchets.**





Commémoration

C'est à l'occasion du 11 novembre 2021 que le CMJ élu en 2020 a pu participer à sa première commémoration. Avant le texte officiel, ils ont lu la *Lettre d'Hippolyte à sa sœur* devant élus, anciens combattants, pompiers et civensois. **Cet hommage à tous les « Morts pour la France » et au dernier compagnon de la Libération, Hubert GERMAIN, décédé le 12 octobre 2021, nous rappelle à tous notre devoir de les honorer.**

Collecte de jouets

Samedi 4 décembre 2021, une collecte de jouets a été organisée **au profit de la Croix-Rouge de Feurs.** Cette action a permis de récolter des jeux et jouets qui seront distribués aux familles défavorisées. Merci à tous. Les jeunes élus en ont profité pour terminer la décoration du sapin de Noël,

Les jeunes élus en ont profité pour terminer la décoration du sapin de Noël, sur la place du Belvédère. Les enfants de la garderie, aidés par Clara, en contrat d'apprentissage à l'école, ont réalisé des suspensions pour compléter les décorations.



Concours des maisons illuminées

Le CMJ a de nouveau organisé un concours des maisons illuminées sur notre commune. Il a sillonné notre village en décembre et a établi son classement en fonction des critères choisis. Cinq foyers se sont vus remettre un bon d'achat. Les enfants félicitent tous les participants pour l'illumination de notre village.

Classement des maisons illuminées 2021

1^{er} : GATTUSO Denise et Joseph 2^e : GRANGY Yolande et Bernard

3e: SEITE Céline et Lionel

4e: TROTTET Noël

5e: ROBERT Marie-Paule et Jacky





Projets 2022

La chasse aux œufs devrait être reconduite le lundi de Pâques 2022 (sous réserve des conditions sanitaires). Sensible à l'écologie et à leur environnement, le CMJ a à cœur de fabriquer un hôtel à insectes.

Zoom sur...



SMAELT

Il veille sur nos rivières et nos cours d'eau



Connaissez-vous le SMAELT ? En avez-vous déjà entendu parler ? Tour d'horizon d'une structure locale encore relativement méconnue dont la mission est pourtant si importante !

En 2000, l'Union Européenne adopte la Directive-cadre sur l'eau, pour une meilleure gestion qualitative et quantitative des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Plus près de nous et en rapport avec cette directive, des études commanditées par les différentes communautés de communes du Forez et des Monts du Lyonnais ont montré que nos rivières et leurs berges étaient en mauvais état. C'est ainsi qu'en 2006, le SMAELT - Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien de la Loise et de la Toranche - voit le jour.



Le SMAELT est l'unique structure d'entretien des cours d'eau. Déclaré d'intérêt général, il peut intervenir aussi bien en domaine public qu'en domaine privé. Il gère 425 kilomètres de cours d'eau répartis sur 8 bassins versants. Ses missions principales sont diverses : l'entretien de la végétation, la pose de clôtures de protection, l'entretien d'abreuvoirs et des passages à gué, la suppression ou l'aménagement d'ouvrages perturbant la libre circulation de la faune aquatique... Ces travaux permettent de limiter l'impact des inondations lors des crues.



« Notre objectif est d'améliorer la qualité de nos rivières et de rétablir la continuité écologique », précise Anne-Sophie GAUMONT, directrice du SMAELT

Depuis sa création, le syndicat a déjà effectué plusieurs chantiers de restauration sur les différents cours d'eau du secteur. En 2022, il interviendra sur le Chanasson, cours d'eau qui traverse notre commune. 13 kilomètres de rivière vont être réhabilités. Les riverains concernés ont

déjà été avertis. Une réunion publique s'est tenue le 12 octobre 2021 à Pouilly-lès-Feurs pour expliquer la nature des travaux à venir.

Le SMAELT s'engage aussi sur le plan humain : son équipe « rivières » est constituée principalement d'agents en difficulté sociale qui bénéficient d'un accompagnement leur permettant de se réinsérer dans le monde professionnel.

Nous rappelons que chaque riverain est responsable de l'entretien de la partie du cours d'eau dont il est propriétaire (article L.215-14 du code de l'environnement).

Tout ce qui est rejeté dans la nature finit dans les rivières, fleuves et océans. Prendre soin de nos rivières et de nos cours d'eau est une responsabilité collective.

Plus d'informations sur le SMAELT : https://smaelt.fr



Zoom sur...



CIVISME

Les actes d'incivilité sur la commune sont en augmentation : dépôts sauvages, stationnements gênants, constructions non conformes au PLU, haies non taillées, nuisances sonores, vitesse excessive... La personne qui en est l'auteur pense souvent que ce n'est pas grave. Mais pour la communauté, surtout quand ces actes se répètent, cela devient insupportable et souvent source de conflits avec les voisins, la commune ou les services publics.

La municipalité a décidé de donner un coup d'arrêt à ces actes qui nous gâchent la vie au quotidien. Une amende de 150€ pour dépôt sauvage de déchets et 1000€ en cas de récidive a été mise en place (des contraventions ont déjà été dressées). Les nouvelles constructions sont contrôlées pour s'assurer qu'elles respectent le permis accordé. De façon générale, dès qu'une non-conformité avec la loi est constatée, un rappel est fait de vive voix ou par courrier. Si rien n'est fait pour corriger la problématique, la commune saisie la justice. De telles procédures ont déjà montré leur efficacité!

La vie en société, c'est avant tout le partage d'un code commun et donc de règles communes.

Chacun est responsable de ses actes. Partageons et appliquons tous ces règles, qui ont chacune leur raison d'être, pour un mieux-vivre ensemble. En cas de doute, le maire et ses adjoints sont disponibles sur rendez-vous pour répondre à vos questions.



Exemple de stationnement interdit qui gêne la libre-circulation des piétons et les met en danger



Une haie bien taillée, ne débordant pas sur la voie, c'est une bonne visibilité et de la sécurité pour les voitures, les piétons...



Exemple de dépôts sauvages constatés sur la commune en 2021

ELECTIONS 2022

Présidentielle

L'élection présidentielle française de 2022, douzième de la V^e République, se déroulera le **dimanche 10 avril 2022**. Cette élection est un scrutin uninominal majoritaire à deux tours permettant d'élire le président de la République pour un mandat de 5 ans. Si aucun candidat ne remporte la majorité absolue des suffrages exprimés lors de ce 1^{er} tour, un **2**nd **tour** aura lieu entre les deux premiers candidats le **dimanche 24 avril 2022**.

Législatives

Les députés sont aussi élus pour une durée de 5 ans. Ils sont élus au suffrage universel direct et le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à deux tours. Pour être élu au 1^{er} tour, un candidat doit obtenir plus de 50 % des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal à 25 % du nombre des électeurs inscrits. Si aucun candidat n'est élu dès le 1^{er} tour le **dimanche 12 juin 2022**, un 2nd tour sera organisé le **dimanche 19 juin 2022**.

CHANGEMENT



Les bureaux de vote se tiennent désormais à la salle *La Civensoise*, comme lors des élections régionales et départementales.

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 2 mars 2022** pour voter à l'élection présidentielle. Inscription en ligne sur le site <u>www.service-public.fr</u>

Ecole Communale



LES CLASSES ET LES ENSEIGNANTS

1 - PS-MS (23 élèves) : Peggy DUTEL

2 - MS-GS (21 élèves) : Viviane ROCHETTE

3 - CP (17 élèves):

Véronique PIGEON et Isabelle LACROIX (jeudi)





LE MOT DU DIRECTEUR

De nouveau, l'année 2021 a été marquée par la pandémie. Les élèves et les adultes de l'école ont encore fait preuve de courage pour affronter cette situation, on ne peut que les féliciter! Des projets ont cependant pu se réaliser.

Le projet Alliance (prévention santé et bien-être) s'est poursuivi en 2020-2021. Les maternelles et les CP-CE1 ont constaté qu'un petit déjeuner équilibré était la base d'une bonne journée. Financé par la mairie, un petit-déjeuner bio a été organisé par les maîtresses en juin. Les CE2-CM1-CM2 ont rédigé d'excellentes plaquettes d'information, diffusées sur Illiwap par la mairie, sur la nécessité d'un sommeil réparateur et sur les dangers des écrans pour la santé. Un week-end sans écran a été organisé.

Beaucoup de familles ont joué le jeu et constaté que cet engagement était difficile à tenir mais intéressant! Alliance se poursuivra une dernière année en 2021-2022.

L'école a obtenu un label de développement durable E3D, décernée par l'Education Nationale. Avec le soutien de la mairie, les élèves ont travaillé sur les déchets, les économies d'énergie et le recyclage. Leur travail a été présenté à l'Inspecteur d'Académie. A la cantine, les pesées des déchets ont fait prendre conscience de la nécessité de lutter contre le gaspillage alimentaire. La mairie, en lien avec la société API, travaille en ce sens. En collaboration avec Forez-Est, un site de compostage a été installé aux abords de l'école. Il est

géré par Dominique Sbeghen, les agents techniques communaux et les élèves de CM1-CM2!



En plus de ces actions phares, je n'oublie pas les quelques sorties faites cette année: ciné concert à l'école de la PS au CE1, ciné pour les MS-GS, rando USEP au fil de l'eau à Montrond-les-Bains pour les CE2-CM1, sortie à Bibracte pour les CM, pique-nique pour les PS-MS... Je remercie la mairie et bien sûr l'APE pour leurs soutiens!

Au nom de toute l'équipe (enseignants, ATSEM, ensemble du personnel communal), je souhaite une bonne année à tous.

Raphaël SEON

Ecole Communale



CLARA COUAVOUX

Nouvelle apprentie

Clara Couavoux, 21 ans, est notre nouvelle apprentie en formation alternance AEPE, Accompagnement Educatif Petite Enfance, au lycée du Puits de l'Aune à Feurs. Elle vient en renfort à la garderie, la cantine et dans les classes de maternelle. Clara est très investie, nous lui souhaitons de réussir.

A noter que Sabrina Farge, civensoise, continue de remplacer Pascale Couble le temps de son arrêt maladie. Elle apporte entière satisfaction.



DEPART DES CM2

Accompagnés des enseignants et de leurs parents, les élèves de CM2 ont fêté leur passage au collège en juin. La municipalité leur a offert à chacun une calculatrice. Ils ont remercié tous leurs enseignants pour leur accompagnement scolaire. Un moment masqué très convivial!



HORAIRES

Ecole: lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h et 14h-16h30 Garderie du matin: 7h30-8h30 Garderie du soir: 16h30-18h30

PERSONNEL DE L'ECOLE **EMPLOYE PAR LA MAIRIE**

Béatrice Chambost: ATSEM classe Peggy Dutel, surveillance cantine et transport scolaire

Dominique Sbeghen: cantine et garderie du soir

Dominique Giroudon: surveillance cantine 12h-13h

Sabrina Farge (en remplacement de Pascale Couble) : aide classe de Viviane Rochette, surveillance cantine et garderie du matin

Clara Couavoux : aide dans les classes de maternelle, surveillance cantine et garderie 16h30-17h30

A noter que par convention, Calvin Rodon, étudiant en BPJEPS au club de basket de Feurs, intervient sur le temps de cantine de 12h à 13h. Et Pierre Portailler, éducateur employé par le Forez Donzy Football Club, intervient à la garderie les mardis et vendredis de 16h30 à 17h30.

LA MAIRIE INVESTIT DANS SON ECOLE



8 ordinateurs portables, 12 tablettes, un tableau numérique et un vidéoprojecteur ont été installés à l'école en 2021. Coût total : 11 112,50€ HT (subventionné à 50% par l'Académie).

Une nouvelle armoire réfrigérée a aussi été achetée pour la cantine (1 330€ HT).

COMPOSTEURS

La communauté de communes Forez-Est, en collaboration avec l'école et la mairie, a installé un site de compostage aux abords de l'école, pour réduire le gaspillage alimentaire à la cantine. Il est géré par Dominique Sbeghen, les agents techniques communaux et les élèves de CM1-CM2.





CLAIRE ROVIDENT

Socio-esthéticienne : un métier qui se développe

Esthéticienne au sein de structures classiques durant 22 ans, Claire ROVIDENT a choisi de se spécialiser en socio-esthétique en 2016. Elle a obtenu sa certification après une formation de neuf mois. La socio-esthétique s'adresse à un public fragilisé, plus particulièrement à des victimes de dépression, de cancers ou d'autres pathologies.

Claire ROVIDENT est originaire et habitante de Civens. En 2017, elle décide de s'installer à son compte, dans une activité encore peu connue du grand public : la socio-esthétique.

Ce métier, où les soins esthétiques sont réalisés sur des personnes fragilisées ou souffrantes, se développe de plus en plus. Il apporte un bien-être à ceux qui ont subi une atteinte à leur intégrité physique (maladie, accident, vieillesse...), psychique (handicap, toxicomanie...) ou qui se trouvent en situation de détresse sociale (chômage, exclusion sociale, détention...). La formation comprend de nombreux domaines comme l'approche des pathologies, la connaissance du corps humain, le comportement adapté au patient...



Claire ROVIDENT en séance de socio-esthétique

« Les pratiques de soins esthétiques classiques sont reprises pour cette clientèle différente, en aidant à redonner confiance et à réparer l'image et l'estime de soi. Ce rôle passe par l'écoute, le conseil et la communication verbale et non verbale ».

L'exercice de cette activité se fait individuellement ou en petits groupes, en milieu hospitalier, maisons de retraites, structures sociales... et/ou en partenariat avec d'autres professions : médecins, kinésithérapeutes, infirmières... Ces moments permettent le lien social, le bien-être et la détente. Les soins sont adaptés aux besoins de la personne, à sa pathologie et ses traitements.

Pour Claire, cet exercice professionnel correspond à sa personnalité et à ce qu'elle affectionne tout particulièrement : le conseil, l'être humain et l'accompagnement de la personne.





CHARLES CHOCOLARTISAN

Une entreprise en plein essor

Vous connaissez tous la « Pâte à Tartiner » de Charles Chocolartisan à Civens. Une pâte sans huile de palme avec 100% d'ingrédients naturels sortie de l'imagination de Roland CHARLES. Que d'évolutions et de changements pour cette entreprise civensoise depuis l'ouverture de la chocolaterie en 2009!

L'entreprise Charles Chocolartisan compte désormais une trentaine de pâtes à tartiner différentes, 35 employés, un magasin d'usine, deux boutiques permanentes à Roanne et Montbrison, et trois autres éphémères à Ruoms (63), aux Sables d'Olonnes (85) et à Saint-Etienne Monthieu (42). Elle participe à une dizaine de marchés de Noël et environ 60 salons par an, dont le SIRHA à Lyon, le rendezvous mondial de la restauration et des métiers de bouche. L'enseigne a même été récompensée deux fois à la compétition internationale « Chocolat Awards » : médaille de bronze en 2019 pour la pâte *Nutoloire* et médaille d'argent en 2020 pour la pâte *Kikawet*.



Roland CHARLES, Maître Artisan Chocolatier

L'usine de fabrication, implantée dans la zone artisanale Les Places à Civens, a dû s'agrandir pour répondre à la demande croissante. Le bâtiment est passé de 1200 m² à 3000 m²: augmentation de productivité, d'efficacité et de zones de stockage, tout est fait pour augmenter l'offre commerciale et le bien être des salariés.



La Pâte à Tartiner by Charles Chocolartisan, appréciée dans toute la France désormais via les réseaux de la grande distribution, c'est aussi une présence locale dans la Loire pour faire travailler d'autres sociétés, fournisseurs et partenaires locaux. C'est le cas d'un projet qui tient à cœur à Roland CHARLES : **développer un partenariat avec un producteur de noisettes locales** qui fournirait l'entreprise pour cette matière première essentielle à la fabrication de la pâte.

De même, l'entreprise accorde une grande importance à sa responsabilité sociétale, que ce soit dans le cadre de son agrandissement avec la pose de panneaux voltaïques pour

produire sa propre électricité, l'utilisation de véhicules électriques pour les déplacements internes ou dans l'embauche de son personnel. Près d'un tiers de l'effectif provient de l'apprentissage, du bac au Master 2, et très souvent local.

Charles Chocolartisan est une société où il fait bon travailler et qui n'a pas fini de nous étonner.



En arrière plan, l'extension de l'usine de fabrication

KLASIK WILLIAMEN KLASIK WILLIAMEN WI

CONTACT

Charles Chocolartisan - Magasin d'usine 2260 route de Roanne - 42110 Civens 04.77.26.86.51 magasin@pateatartiner.fr www.pateatartiner.fr



BRICOMARCHE

Spécialiste en bricolage, jardinage, décoration et bâti

L'enseigne nationale Bricomarché existe depuis plus de 40 ans. Elle propose des produits de différentes gammes, issus de la grande distribution française du groupe Les Mousquetaires. Le magasin de Civens a ouvert en juillet 1990 dans la zone commerciale Les Vernes. Il a été récemment intégralement reconstruit.

L'enseigne Bricomarché a vu le jour en 1979. Elle cherche à répondre aux besoins de la clientèle en termes de produits pour le bricolage, le jardinage et la décoration, au prix marché. Elle s'adresse surtout aux « bricoleurs du samedi » qui effectuent de plus en plus de gros travaux dans leur habitat.

Au fil des ans, l'évolution de l'offre et de la demande a nécessité un élargissement des références et un besoin de surface supplémentaire. En 2017, forte d'une expérience de 30 ans dans un autre magasin Bricomarché, la nouvelle et actuelle direction de l'établissement de Civens, menée par M. et Mme ARGOUD, envisage rapidement



l'adaptation du magasin aux besoins de la clientèle locale. C'est donc une reconstruction totale sur le même site qui voit le jour. Elle est opérationnelle depuis deux ans, sur une surface de 2 700 m², complétée d'un bâti drive pour le particulier. Sensible à l'environnement, la direction a aussi installé des panneaux photovoltaïques.

« Les travaux ont été effectués en plusieurs étapes pour que les gens avec qui nous travaillons soient dans de bonnes conditions. Aujourd'hui, l'équipe et nous-mêmes sommes fiers de ce bel outil de travail », expliquent M. et Mme ARGOUD, Gérants du Bricomarché Civens.

Ce magasin à taille humaine emploie désormais une trentaine de salariés, la plupart habitant dans le secteur. La direction reste attentive et à l'écoute de ses employés pour l'amélioration de ses conditions de travail et de son bienêtre. Il est prochainement envisagé de recevoir des étudiants de formation professionnelle pour des stages et des visites, sous forme de partenariat avec des structures scolaires : l'objectif est de faire découvrir le monde du travail, d'apprendre des techniques de travail et d'appréhender des connaissances spécifiques en matériaux.

Bricomarché Civens vous accueille du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-19h, et le samedi 9h-12h15 et 14h-19h.



CONTACT

Bricomarché

Z.C. *Les Vernes* - 42110 Civens 04.69.05.51.15

www.bricomarche.com



BATI CREATION REGIBAUD

Une entreprise au plus proche de ses clients

Bâti Création Régibaud est une société de maîtrise d'œuvre en bâtiment. Aline et Benoit REGIBAUD ont lancé leur entreprise en septembre 2013. De la construction neuve pour le particulier à la rénovation, Aline et Benoit sont complémentaires et gèrent leur entreprise de A à Z.

> Comment est née votre entreprise ?

Benoit: Après des études en génie électrique et informatique, j'ai développé mes compétences avec des formations de métreur et d'économiste de la construction.

Aline: Titulaire d'un BTS économique et social, j'ai enseigné en lycée professionnel. J'ai ensuite travaillé chez un constructeur local pendant dix ans puis en cabinet d'architecture où j'ai découvert un métier passionnant et très enrichissant. Je travaillais alors avec Benoit et nous avions pour idée de lancer notre entreprise. C'est ainsi que nous avons rassemblé nos savoir-faire afin de mener notre projet à bien.

> En quoi consiste votre activité?

Aline: Nous travaillons sur des projets de constructions neuves pour des particuliers, du plan à la création, en passant par toutes les démarches administratives (dépôt de permis...). Ces projets représentent environ 60 % de notre activité. Nous assurons également la rénovation ou l'agrandissement de tout type de bâtiment, privé ou public, comme la Tour Matagrin à Violay. Parfois, nous avons aussi des missions partielles, telles que la réalisation de plans de conception de bâtiments uniquement.

Je me rends sur le terrain, on part d'une feuille blanche et je fais un premier croquis à la main. Les premiers rendezvous sont très importants, et souvent très longs, pour prendre en compte les demandes du client et la faisabilité du projet. Plusieurs plans sont nécessaires. Chaque détail compte et je connais très bien les matériaux.

Benoit : Nous travaillons main dans la main. Je remodélise en 3D, je donne la feuille de route où je me dois d'intégrer les contraintes techniques. Aline consulte les entreprises, souvent des artisans locaux, tandis que je m'occupe du gros œuvre, du terrassement, de l'implantation.

Chaque projet est unique, le planning est établi avec une date de réception. On ne se voit pas travailler autrement, on prend en charge nos clients du début du projet à la réception du chantier, avec toutes les réunions de chantier. La satisfaction, c'est de voir que nos clients nous rappellent pour des conseils!

Quels sont vos projets ?

La crise sanitaire a impacté les délais des artisans avec les problèmes d'approvisionnement des matières premières.



Aline et Benoît REGIBAUD, concepteurs et créateurs de projets personnalisés

Nous envisagions de former une autre personne mais nous nous voyons contraints d'attendre encore un peu.



CONTACT

Bâti Création Régibaud

10 allée du parc de la Chênaie -42110 Civens 04.77.27.82.14 – 06.79.04.44.94 contact@bati-creation.com www.bati-creation.com



ASSOCIATIONS CIVENSOISES

Civens a la chance de compter plusieurs associations dynamiques. Soutenues par la municipalité, elles contribuent à la vie, l'animation et la convivialité de notre commune. Si vous souhaitez vous investir dans l'une d'elle pour apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir les rencontrer!

APE

L'Association des Parents d'Elèves organise des manifestations permettant le **financement de projets pédagogiques pour l'ensemble des élèves de l'école**. Elle favorise aussi la **création de liens entre les familles.** En 2021, les habituels loto, thé dansant, carnaval, et même la fête de l'école, n'ont pas pu être organisés à cause des contraintes sanitaires. La vente de pâte à tartiner locale, la vente de brioches et pour les CM2, le baptême de l'air et le week-end sport-



MJC

La Maison de la Jeunesse et de la Culture favorise l'autonomie et l'épanouissement des personnes et l'accès pour tous à l'éducation, la culture, le sport et les loisirs. Elle propose diverses activités permanentes : cross training, réveil musculaire, Zumb'afro, Zumba kid's, body sculpt, body zen, step / aero, yoga, Pilates... L'année 2021 fut encore très compliquée dans l'organisation de ces activités à cause des contraintes sanitaires.

Présidente : Christèle CHARRIER - **Vice-Présidente** : Katy RIVOLLIER - **Trésorière** : Marie-Paule ROUBIN - **Trésorière adjointe** : Estelle RIVOIRE - **Secrétaire** : Christèle PREVOST - **Membres actifs** : Isabelle BEFORT, Annick SERRE

Entente Feurs-Civens Tennis de Table

L'EFCTT, 5ème club de tennis de table de la Loire/Haute-Loire en terme d'adhérents, promeut le **tennis de table par l'initiation des jeunes et des moins jeunes, en pratique détente ou compétition.** Elle est l'organisatrice de la traditionnelle brocante en septembre qui a dû être annulée cette année. Ce début de saison a déjà été couronné de succès avec **deux équipes sur sept qui montent en division supérieure en 2022.**BUREAU

Président: Pascal TISSOT - **Trésorier**: Emmanuel PIGEON - **Trésorier adjoint**: David MEJEAN - **Secrétaire**: Olivier FAJWISIEWICZ - **Secrétaire adjoint**: Thibaut ROUBIN - **Membres actifs**: Christophe PIGEON, Gérard TARDY, Yves LARDELLIER, David DUCHON, Frédéric NOTIN, Stéphane FAUCONNET, Jean-Marc MINET, Benjamin VERNOTTE



Baladins

L'association des Baladins permet la pratique de la **randonnée pédestre en toute convivialité, sur des parcours de faible ou moyenne difficulté, à la portée de tous les niveaux**. En 2021, l'association n'a pas été en mesure d'organiser son habituelle soirée familiale « Diots » et sa marche annuelle, à cause des restrictions sanitaires.



Journée détente au cabanon Pilon à Salvizinet

BUREAU

Président : Pierre COLAS

Vice-Président: Jean-Noël RESSICAUD

Trésorière : Nicole COLAS

Trésorier adjoint : Jean-Marc CHIRAT

Commissaire aux comptes : Jean-Pierre GATTUSO

Secrétaire : Eliane POUILLY

Secrétaire adjointe : Annie MAHUSSIER

Membres actifs : Marie-Jo PHILIPPON, Joëlle LARDELLIER, Baptiste ROBERT, Michelle CHIRAT,

Alain PERSIGNY, Miguel GALLARDO

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes crée de **l'animation au village et du lien social grâce à l'organisation d'évènements festifs.** En 2021, ses membres ont organisé la traditionnelle fête patronale le 18 juillet et l'animation de Noël le 12 décembre. Le concours de belote d'avril a dû être annulé.

BUREAU

Présidente : Anne-Marie POMMIER-BRUNON

Vice-Président : Jean-Paul FERRAGNE

Trésorière : Nathalie DENIS - Trésorier adjoint : Florian TOINON

Secrétaire: Nathalie ROUSSAT - **Secrétaire adjointe**: Dominique DUBOIS **Membres actifs**: Fabien MARTINON, Sylvie CHEVRIER, Nathalie BLANCHARD, Pierre MASSON, Joël FOUGEROUSE, Sylvie BONHOMME



Animation de Noël : vin chaud et tour de calèche du Père Noël offerts ; vente de saucisson-patates

Forez Donzy Football Club

Le club de football regroupe les communes de Pouilly-lès-Feurs, Epercieux-Saint-Paul, Rozier-en-Donzy et Civens. En 2021, aucune manifestation habituellement organisée, à l'exception de la vente de pizzas, n'a pu se tenir à cause du contexte sanitaire. Sportivement, à noter le beau parcours de l'équipe Séniors 1 en Coupe de France qui s'est hissée jusqu'au 6ème tour, pour la première fois de son histoire.



L'équipe Séniors 1 avant le 4^{ème} tour de coupe de France à Pierrelatte

BUREAU

Présidente : Emilie JONINON
Trésorier : Bernard PIGNARD
Trésorier adjoint : Patrice LIANGE
Secrétaire : Philippe DURON
Responsable manifestations,
buvettes : Patrice LIANGE
Responsables équipements et
infrastructures : Vincent PALMIER

et Thomas MICHAUD

Responsable sportif: Eric COGNET

Club séniors

Organisation d'activités et de jeux, cartes ou autres, pour les retraités

Présidente : Hélène BERTHOLET

FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie

Président : Gabriel POUILLY

CUMA

Coopérative d'Utilisation de

Matériel Agricole

Président : Jean-Yves DUPUY



FETE PATRONALE

La fête patronale de Civens est organisée annuellement par le Comité des fêtes, avec la participation de la Mairie et des classards, le troisième week-end de juillet. L'édition 2021 a dû être restreinte, conditions sanitaires obligent. Elle s'est déroulée sur une soirée, le dimanche 18 juillet.

Merci aux organisateurs de nous avoir permis de (re)vivre ce type de moment convivial et festif le temps d'une soirée, avec un repas spectacle d'une excellente qualité basé sur les comédies musicales : Les Dix Commandements, Le Roi Soleil, Starmania, Mozart l'Opéra Rock...





CONCOURS DE LABOUR

Grâce aux Jeunes Agriculteurs de la Loire, et plus spécifiquement ceux du canton de Feurs (dont des civensois !), Civens a eu le plaisir d'accueillir sur ses terres le concours départemental et le concours régional de labour 2021.

Le samedi 28 et le dimanche 29 août, c'est une véritable fête agricole qui s'est tenue sur le bas de la commune, rue de l'Île. Outre les concours, les 3 000 visiteurs ont pu assister à de nombreuses animations : démonstration de Moiss'Batt'Cross', spectacle équestre, démonstration de battage à l'ancienne, mini-ferme, présentation de matériel agricole, marché de producteurs, spectacle de moto trial, baptême en hélicoptère... **Un beau week-end de mise en valeur du milieu agricole!**





PIERRE COLAS

Un homme engagé pour Civens

Bien connu des civensois, Pierre COLAS a toujours été très investi dans la vie de notre village. Et il l'est encore! Retour sur cet engagement de toute une vie.

Pierre, depuis quand es-tu habitant de Civens ?

Mes parents résidaient à Villechenève et ils sont venus s'installer à Civens en 1957. J'ai suivi ma scolarité à l'école de Civens, puis au collège de Feurs et ensuite au lycée Benoît Fourneyron à Saint-Etienne. En 1974, après un an d'armée et une année à l'Université, j'ai réussi le concours d'entrée à France Télécom. Je suis parti travailler un an à Paris, puis j'ai été muté à Lyon et enfin à Saint-Etienne. Je revenais très régulièrement sur Civens et en 1990, avec mon épouse Joëlle et notre fils Ludovic alors âgé de 5 ans, nous avons fait construire notre maison actuelle.

Depuis quand es-tu investi dans les associations civensoises ?

Depuis mes 18 ans avec les classes, et je n'ai dès lors jamais vraiment arrêté. Dans la foulée, je suis entré au **Comité des fêtes où j'ai été désigné Vice-Président pendant 10 ans puis Président durant dix nouvelles années**. Je me suis ensuite investi dans

l'Association des Parents d'Elèves dont j'ai été le Président de 1991 à 1996, tout en continuant de m'impliquer dans le Comité des fêtes. J'ai aussi été adhérent de la MJC de Civens et j'ai joué au club de foot jusqu'à mes 40 ans. De 1997 à 2008, j'ai été le correspondant de Civens pour le journal La Tribune-Le Progrès, avant d'être élu Maire de la commune. Et en 2014, libéré de mes contraintes municipales, j'ai intégré l'association des Baladins, dont j'ai été élu Président l'année suivante.



Peux-tu nous parler de ton engagement dans la vie municipale ?

J'ai été élu au conseil municipal de Civens en 2001 avec Roger DEBROSSE (maire de 2001 à 2008). En 2008, j'ai été élu Maire. Pendant ces six années de mandat, grâce à une équipe engagée, nous avons effectué de nombreuses réalisations, dont des projets structurants pour la commune : création de la nouvelle station d'épuration du bourg, construction de la salle Les Balcons du Forez, aménagement intégral du bourg, création de la signalétique des noms de rue de toute la commune (bien avant que ce soit une obligation légale pour la Fibre), création des abribus aux Quatre Chemins et sur la route de Cottance, création du parking vers les commerces, sécurisation de la rue du Palais (coursière de Pouilly-lès-Feurs)... et tant d'autres choses.



En parallèle de mon mandat de maire, j'étais aussi Vice-Président aux Finances de la communauté de communes Feurs-en-Forez. Un investissement là aussi important avec la gestion du budget intercommunal et en particulier, la gestion du déficit de la piscine. Je me suis aussi beaucoup donné pour que la communauté de communes s'engage dans la mise en place de la Fibre sur notre territoire.

Ce fut beaucoup d'heures de travail mais ce fut une très bonne expérience, très enrichissante, humainement entre autres.

Et aujourd'hui ?

Je suis toujours **Président de l'association des Baladins.** Quelques associations me sollicitent régulièrement pour distribuer leurs flyers dans les boîtes aux lettres de la commune, ce que je fais avec grand plaisir. Et je continue de faire visiter les salles des fêtes pour la Mairie. J'espère pouvoir continuer tout ceci encore quelques années.

Pierre est la plus belle définition de l'engagement bénévole. Il s'est toujours engagé par passion pour son village. Il a à cœur de créer de la convivialité autour de lui, comme il le fait encore aux Baladins. Civens peut être fier de cet engagement et nous l'en remercions.



MESDAMES PONCET ET VARIGNY

Deux dames profondément dévouées aux autres

Marie-Hélène PONCET et Claudette VARIGNY se sont occupées pendant presque 30 ans de l'élaboration des cérémonies de funérailles sur notre commune. Rencontre avec ces deux personnes pleines de bonté.

Lors de la perte d'un être cher, des funérailles sont organisées pour lui rendre un dernier hommage. Il faut savoir que **les funérailles ne sont pas un sacrement mais une célébration**. Il n'y a donc pas l'obligation de la présence d'un prêtre lors de la cérémonie. Ce sont souvent des laïcs qui sont en charge de ce moment.

Nous avons la chance à Civens d'avoir eu deux personnes, entre autres, qui se sont beaucoup occupées de l'organisation de ces moments importants, solennels et émouvants. Claudette VARIGNY et Marie-Hélène PONCET ont officié pendant une trentaine d'années. Et bien entendu, bénévolement!

Et elles ne regrettent rien. Elles ont beaucoup appris au service des personnes en deuil. Elles ont régulièrement officié sans prêtre et ce n'était pas facile de prendre la parole en public.

« Au début, nous avions la peur au ventre. C'était à nous de contacter la famille et de préparer avec elle ce moment difficile, souvent au presbytère du village. Mais les gens étaient reconnaissants.

On nous a même offert des fleurs, des chocolats ».

Suite au problème de santé de Claudette, Marie-Hélène ne pouvait pas assurer cette charge seule. C'est désormais les équipes d'Epercieux-Saint-Paul et de Rozier-en-Donzy qui ont pris le relais. Madame PONCET continue à rendre visite à nombre de personnes âgées sur notre territoire, par pur dévouement pour les autres. Elle les a aussi beaucoup soutenues par téléphone lors des confinements.

Merci à ces deux femmes d'exception pour leur abnégation et leur gentillesse.



Claudette VARIGNY à gauche et Marie-Hélène PONCET à droite



QUENTIN COURIOL

Réserviste, un engagement volontaire au service de la Nation

Depuis bientôt trois ans, Quentin est réserviste. Ce jeune civensois a fait le choix de consacrer une partie de son temps à la défense de la France, sans faire du métier des armes sa profession.

Quentin COURIOL a 21 ans et vit à Civens depuis l'âge de neuf ans. Il a fréquenté l'école communale, avant les années collège et lycée à Feurs. Titulaire d'un baccalauréat STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion), d'un BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Clientèle, il a enchaîné avec une Licence professionnelle Technico-commerciale effectuée en alternance dans l'entreprise civensoise Charles Chocolartisan. Diplôme en poche, Quentin a intégré cette même entreprise en CDI comme commercial et responsable de secteur. Il évolue sur quatre départements, Ardèche, Drôme, Isère et Loire, en développant le produit *Artisan Tartineur* auprès de grandes distributions.

Quentin est une personne dynamique et volontaire qui aime servir, être utile et le dépassement de soi l'anime. L'idée de devenir réserviste mûrit tôt, et dès l'âge requis de 17 ans, dossier validé auprès du ministère des Armées, il intègre le 92ème Régiment d'infanterie à Clermont-Ferrand.



Être réserviste, c'est s'engager comme soldat sur la base du volontariat, être apte physiquement et psychologiquement en suivant un stage initial de 15 jours appelé FMIR, Formation Militaire Initiale de Réserviste. A l'issue de sa validation, un engagement de cinq ans est signé et une affectation à une compagnie se fait selon la région natale du candidat. Le temps passé comme réserviste est souvent pris sur les congés annuels.

Les missions de réserviste sont de :

- recevoir une formation théorique et participer à des entraînements physiques permettant l'acquisition des bases du savoir militaire
- apporter un renfort temporaire aux forces armées, en particulier pour la protection du territoire français
- dispenser un enseignement de défense auprès de nouvelles recrues
- **servir au moins 37 jours par an** sur des missions diverses.

A ce jour, au regard de ses expériences et de ses capacités en termes de responsabilités, **Quentin a le statut de Caporal.** Il ne manque pas de projets et espère pouvoir suivre la formation de sous-officier en 2022 qui se déroulera à Saint-Maixent-l'Ecole dans les Deux-Sèvres (79).

Quentin espère que l'information de l'existence de cette réserve opérationnelle soit diffusée plus largement, afin que d'autres volontaires de la société civile, homme ou femme, s'engagent pour transmettre une culture de défense et de sécurité pour la Nation.



HOMMAGE

A Jeanne BONNEFOND

Civensoise depuis plus de 70 ans, Jeanne BONNEFOND nous a quittés le 3 juin 2021 à l'âge de 97 ans. Avec son époux Pierre décédé en 1997, elle a tenu la boulangerie du village pendant 34 ans, de 1949 à 1983. C'est une partie de l'histoire de Civens qui s'en est allée. Hommage à une femme de caractère, forte et courageuse.

Jeanne DURAND, troisième d'une fratrie de six enfants, est née le 28 mars 1924 à Néronde. Elle passe son enfance et son adolescence au sein de ce village, dans un contexte pas toujours facile. Sa maman décède quand Jeanne n'a que 15 ans. Elle endosse alors le rôle de « maîtresse de maison » et fait le service à la boucherie-charcuterie que tient son papa, homme au fort tempérament, à Néronde.

Elle se marie en 1949, à l'âge de 25 ans, avec Pierre BONNEFOND, boulanger de formation originaire de Nervieux, un « ventre jaune »*. Ensemble, ils décident de s'installer à Civens la même année, en reprenant la boulangerie du village. C'est une démarche naturelle pour Jeanne de continuer à travailler dans un commerce. Mais la situation d'après-guerre n'est pas évidente. La vente du pain, dans un village d'à peine 450 habitants à l'époque avec très peu de maisons au bourg, ne peut pas suffire à subvenir à leurs besoins. Ils doivent aussi élever des cochons et des lapins, vendre des aliments pour le bétail, du gaz ainsi que des fruits, légumes, fromages, vins... Pierre intervient même comme aide agricole dans des fermes de la commune. Entre ces activités, la tenue de la comptabilité de la boulangerie et l'éducation de leurs trois filles, Marie-Thérèse née en 1950, Mireille en 1952 et Annie en 1953, les journées de Jeanne sont bien remplies.



Après la vente de la boulangerie en 1983, Jeanne profite d'une retraite bien méritée. Avec son mari, ils voyagent et s'adonnent à leur passion, les jeux de cartes, plus particulièrement la belote et la coinche. Jeanne a aussi plaisir à se rendre une fois par semaine au Club séniors dont elle est secrétaire plusieurs années. A partir des années 1990, elle prend soin de son mari, atteint d'un diabète important qui l'emmène jusqu'à l'amputation des deux jambes. Une lourde charge mentale et physique pour Jeanne. Mais heureusement, la famille s'est agrandie jusqu'à lui donner sept petits-enfants et dix arrière-petits-enfants, de vrais moments de joie pour elle. Grâce à l'aide essentielle de ses filles, Jeanne a la chance de vivre à Civens, au bourg, jusqu'à son dernier souffle. C'était très important pour elle.

Nous garderons de Jeanne le souvenir d'une femme combative, avec sa force de caractère et son franc-parler, qui est toujours restée publiquement dans l'ombre de son mari.

(Pierre Bonnefond a été maire de Civens de 1972 à 1977 et adjoint au maire de 1965 à 1972 et de 1983 à 1995).

*ventre-jaune : expression d'époque servant à désigner les habitants de la plaine du Forez. Son origine est incertaine : peutêtre les épidémies de fièvres, ou les cultures et la consommation excessive de courges ou de maïs, ou même leur prétendue richesse représentée par des louis d'or...



OFFICE DE TOURISME FOREZ-EST



Il vous accompagne toute l'année

Evénements, visites guidées, randonnées, boutique, billetterie... Tout au long de l'année, l'office de tourisme Forez-Est vous propose ses nombreux services tout en contribuant à la valorisation du territoire. Découvrez les temps forts à venir sur Forez-Est en 2022!

Du 25 au 28 mars 2022 : Un pôle tourisme au comice de Feurs

Le comice agricole, événement emblématique de la ville de Feurs, accueille près de 70.000 visiteurs chaque année. Pour cette nouvelle édition, un pôle tourisme, organisé par l'office de tourisme, sera présent dans le parc du château du Rozier. Au programme : découverte du territoire et animations variées pour mettre en avant la richesse touristique du département.

Du 25 au 27 mars 2022 : Le salon du randonneur de Lyon

L'office de tourisme sera présent à la 14ème édition du salon du randonneur de Lyon. A cette occasion, sera présenté pour la première fois **le tout nouveau GRP® Terre de Tisseurs en Forez**. Il s'agit d'un parcours de 150 km à travers 24 communes du territoire alliant randonnée et découverte du patrimoine textile de Forez-Est. Ce parcours, comme l'ensemble des circuits de randonnée du territoire, sera dès lors disponible sur le site <u>www.rando-forez-est.com</u>.

Du 31 mars au 3 avril 2022 : 48h de la création textile

Organisés par le Musée du Tissage et de la Soierie de Bussières et le Musée de la Cravate et du Textile de Panissières, les 48h de la création textile est le rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de tissus. Cette manifestation biennale rassemble musées, entreprises, artisans, créateurs et jeunes diplômés autour des savoir-faire textiles d'hier et d'aujourd'hui. En 2022, la 4ème édition aura pour thème *La Route de la soie*. A cette occasion, l'office de tourisme vous proposera plusieurs visites d'entreprises textiles du territoire. Plus d'infos sur www.terredetisseurs.com.

Avril 2022 : Une nouvelle saison pour les Détours de Forez-Est

Chaque année, l'office de tourisme propose une sélection de visites guidées d'avril à octobre. Au programme : des visites de villes et villages, des visites spéciales familles, des visites insolites, des visites d'entreprises (et notamment des entreprises textiles en Terre de tisseurs) ou encore des balades accompagnées, à pied ou à vélo. Plus d'infos sur www.visites-forez-est.com.

Juillet 2022 : Lancement de la billetterie des saisons culturelles du territoire

Les quatre bureaux d'information touristique de Forez-Est proposent la vente de billets pour les saisons culturelles du territoire. Certaines saisons ouvrent les réservations dès début juillet. Rappelons que la billetterie pour les saisons culturelles, ainsi que pour de nombreux évènements et spectacles ponctuels, est disponible toute l'année à l'office de tourisme. Plus d'infos sur <u>www.forez-est.com</u>.

Octobre 2022 : Le mois des saveurs Foréziennes

Chaque année depuis sa création, l'office de tourisme Forez-Est met à l'honneur les métiers de bouche du territoire lors du Mois des saveurs Foréziennes. **Des ateliers et balades gustatives sont programmés** pour mettre en valeur les restaurateurs, producteurs et artisans du goût du territoire. Un programme gourmand pour petits et grands. Plus d'infos sur <u>www.visites-forez-est.com</u>.

Décembre 2022 : La boutique de Noël

Les bureaux d'information touristique de Chazelles-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les-Bains et Panissières ont **une boutique avec de nombreux produits locaux** : produits alimentaires, cosmétiques, bijoux, poteries, coffrets cadeaux, etc. Des cartes cadeaux pour des sorties locales sont également disponibles ainsi que des chèques cadeaux valables dans certains commerces du territoire. Plus d'infos sur <u>www.forez-est.com</u>.



LA POLITIQUE HABITAT 2021-2026 DE FOREZ-EST

L'habitat, une forte problématique sur Forez-Est!

Le diagnostic réalisé entre septembre 2018 et mars 2019 par Forez-Est a fait apparaître quatre grands enjeux :

- 1. Revitaliser les cœurs de bourgs et cœurs de villes
- 2. Aménager durablement le territoire
- 3. Favoriser les parcours résidentiels des habitants
- 4. Répondre à des besoins spécifiques (logement des séniors, des jeunes, d'urgence...).



Ce diagnostic a mobilisé de nombreux élus des communes de Forez-Est ainsi que des partenaires tels que l'Etat, le Département, le SCOT Sud Loire, les bailleurs sociaux...

Sur cette base, la communauté de communes Forez-Est a défini sa feuille de route en matière d'habitat autour de 3 lignes directrices fortes répondant aux préoccupations des communes :

→ La revitalisation des centres-bourgs/centres-villes : avec l'opération « mon centre-bourg », la communauté de communes souhaite aider financièrement et techniquement les communes dans la réalisation d'opérations habitat en centre-bourg. Elle aidera également financièrement les particuliers qui, en centre bourg, effectueront des travaux de rénovation de logements vacants depuis plus de 2 ans, afin de les remettre sur le marché du logement.



- → L'amélioration de l'habitat : avec l'opération « habitat + », essentiellement intégrée dans les dispositifs d'aides actuels auxquels la communauté de communes Forez-Est participe : le Programme d'intérêt général en partenariat avec le Département, les intercommunalités de la Loire et SOLIHA, et le Bonus Performance Energétique en partenariat avec la Région. L'objectif de ces dispositifs est notamment d'aider à la rénovation énergétique des logements ou à l'adaptation des logements face à la perte d'autonomie.
 - RENOV'ACTION42 au 04.77.41.41.25, pour tous les travaux d'isolation
 - 🖀 SOLIHA au 04.77.43.08.80, pour les travaux liés à la perte d'autonomie
- → Le développement d'une offre de logements pour tous : avec l'opération « logements pour tous » l'intercommunalité envisage de prendre en compte différents publics, notamment les personnes âgées et handicapées (en recensant l'offre dédiée), les jeunes et les familles monoparentales (en encourageant la production de petits logements) et les cas d'urgence (en recensant et coordonnant l'offre existante).











DONNONS UNE DEUXIÈME VIE À TOUS NOS TEXTILES!







(liées par paire)



aulnerie, ceinte

lement (draps

À DÉPOSER DANS LE CONTENEUR TEXTILES





Une fois récupérés,

Vous pouvez aujourd'hui les déposer dans les 70 CONTENEURS SPÉCIFIQUES répartis sur le territoire de la Communauté de Communes de Forez-Est emplacements à retrouver sur : www.forez-est.fr Vous pouvez aussi les donner à votre entourage. à la ressourcerie ou à des associations locales (Emmaüs...).

Grâce à ce geste de tri, aujourd'hui près de 190 TONNES DE TEXTILES sont collectés sur le territoire, ce qui représente environ 2 kg/hab./an.

On peut encore faire mieux car il reste encore près de 7 KG DE TEXTILES dans les ordures ménagères (qui sont enfouies au centre de Roche-la-Molière).

les TEXTILES sont ensuite acheminés au centre de tri de Pelussin (42).



56,5 % des textiles et chaussures sont revendus pour être réutilisés (en friperies par exemple).

43,1% seront transformés et recyclés en matériaux d'isolation. granulats...



FOREZ.



COLLECTE 2022

DES EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES

DÉPOSEZ VOS EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES EN MÉLANGE, EN VRAC ET SANS SAC PLASTIQUE DANS VOTRE POUBELLE JAUNE.



MARDI semaines PAIRES 11/01 25/01 08/02 22/02 22/03 05/04 19/04 03/05 17/05 31/05 14/06 28/06 12/07 26/07 06/09 18/10 01/11 15/11 29/11 13/12



CONSIGNES

CONTACT SERVICE DÉCHETS 04 77 28 29 38 > www.forez-est.fr



CARTONNETTES D'EMBALLAGE briques alimentaires, boites et emballages

> **BOUTEILLES ET FLACONS** EN PLASTIQUE avec les boucho



BOÎTES MÉTALLIQUES conettes, barquettes, aérosols, boites de conserve









3 BONNES RAISONS DE TRIER les pots, bocaux et bouteilles en verre

1 - UNE RAISON ÉCOLOGIQUE :

les emballages en verre sont recyclables à l'infini!

En triant les emballages en verre dans les conteneurs spécifiques, vous permettez leur recyclage.

Le verre se recycle à l'infini sans perte de qualité.

200 conteneurs à verre sont implantés sur le territoire de la Communauté de Communes de Forez-Est.

Vous pouvez retrouver la localisation des points sur le site www.forez-est.fr



2 - UNE RAISON FINANCIÈRE :



15€



2 bouteilles sur 10 restent encore dans les ordures ménagères et seront donc enfouies au centre de Roche-la-Molière (42).

Dommage car non seulement la matière est définitivement perdue mais le coût de traitement est beaucoup plus cher.







3 - UNE RAISON SOCIALE:

trier le verre favorise l'emploi local.

Le verre est acheminé à la verrerie de Saint-Romain le Puy (42). Le recyclage est donc fait au niveau régional. Là, il est fondu et sert à fabriquer de nouvelles bouteilles.



2 200 TONNES DE VERRE

sont collectées par la Communauté de Communes de Forez-Est, soit environ 35 kg/hab et par an. Bravo!

Conseils pour bien trier les emballages en verre :

- SURTOUT PAS DE VAISSELLE (verres, assiettes) dans les conteneurs à verre,
- Je ne lave pas les emballages (ils seront brûlés à 1 200 °C !).

Nous comptons sur vous !



Etat Civil 2021



NAISSANCES

PLEYNET Margot – 20 rue du Champ de Course – Née le 23 mars à Montbrison

BERT Milo – 10 allée du Sulky – Né le 25 mars à Saint-Priest-en-Jarez

DUFOURNEL Vesna – 1 allée Victoria – Née le 03 avril à Montbrison

LE COZLoïc – 1100 rue des Grandes Terres – Né le 13 avril à Montbrison

CONIL Fanny – 65 rue de L'Île – Née le 5 juin à Montbrison

BERNARD Nathan – 640 route de Pouilly-lès-Feurs – Né le 23 juin à Écully

SAVOI Athénaïs – 35 rue de la Stalle – Née le 08 octobre à Montbrison

COURAULT Charlie – 855 chemin de Goutte-Fougère – Née le 13 novembre à Saint-Priest-en-Jarez



MARIAGES



THERME Emmanuel & BŒUF Céline – Mariés le 17 avril

THIVILLIER Damien & GANIVET Clémence - Mariés le 21 août

GORD Bernard & MILLET Chantal - Mariés le 18 septembre

SCIORTINO Pierre-Henri & LEMOINE Lisa – Mariés le 06 novembre

DECES

BONNEFOND Jeanne (née DURAND) – 215 route de Pouilly-lès-Feurs – Décédée le 03 juin à l'âge de 97 ans

PAIRE Hélène (née DEMOLIERE) – 1310 chemin Charlemagne – Décédée le 02 juillet à l'âge de 84 ans

MALLET René – 50 rue de la Bergerie – Décédé le 14 septembre à l'âge de 82 ans

POUGEA Georges – 105 chemin de Goutte-Fougère – Décédé le 15 septembre à l'âge de 80 ans

DUCRAY Yvon – 210 rue de L'Île – Décédé le 25 septembre à l'âge de 74 ans

MASSON Edwige – 8 allée de la Terre des Perdrix – Décédée le 20 octobre à l'âge de 58 ans

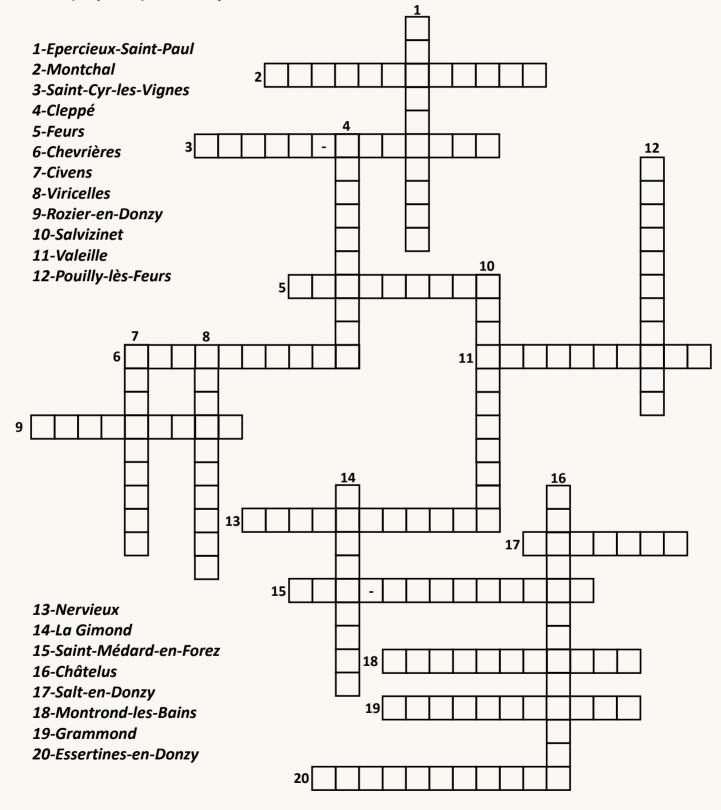
CHARROIN Christiane (née AULANIER) – 175 impasse des Prés – Décédée le 13 décembre à l'âge de 71 ans



MOTS CROISES

les habitants du canton de Feurs

Le canton de Feurs comprend 33 communes. En voici 20, dont il convient de retrouver le nom de leurs habitants (au pluriel). A vos crayons !



Grammoniots; 20-Essertinois

MANIFESTATIONS 2022



JANVIER

Dimanche 09 janvier : CONCOURS DE BELOTE (Forez Donzy Football Club) - Annulé

Samedi 22 janvier : LOTO (Association des Parents d'Elèves) - Annulé

Dimanche 23 janvier : THE DANSANT (Association des Parents d'Elèves) - Annulé

Samedi 29 janvier : **SOIREE FAMILIALE « DIOTS »** (Baladins) - *Annulée*



MARS

Dimanche 06 mars: MARCHE (Baladins)

AVRIL

Samedi 09 avril : Soirée à définir (Association des Parents d'Elèves)
Dimanche 10 avril : **THE DANSANT** (Association des Parents d'Elèves)
Lundi 18 avril : **CHASSE AUX ŒUFS** (Conseil Municipal des Jeunes)
Dimanche 24 avril : **CONCOURS DE BELOTE** (Comité des fêtes)

JUILLET

Vendredi 1^{er} juillet : **FETE DE L'ECOLE** (Association des Parents d'Elèves) Samedi 16 et/ou dimanche 17 juillet : **FETE PATRONALE** (Comité des fêtes et Mairie)

SEPTEMBRE

Dimanche 11 septembre : **BROCANTE** (Tennis de table) Mercredi 21 septembre : **DON DU SANG** (EFS et Mairie)

DECEMBRE

Samedi 10 décembre : **REMISE DES COLIS DE NOEL DU CCAS** (Mairie) Dimanche 11 décembre : **ANIMATION DE NOEL** (Comité des fêtes)

TENEZ-VOUS INFORMES

Suivez la station de Civens sur l'application d'alerte citoyenne Illiwap (disponible sur Google Play et App Store)

Manifestations programmées sous réserve des conditions sanitaires.

Des modifications peuvent être apportées à tout moment.



Le bourg de Civens dans les années 1960